

Un parc naturel pour toute la Gaume

Il y a actuellement 9 parcs naturels en Wallonie. Un 10^e pourrait voir le jour dans le sud de la province. Originalité: il couvrirait toute la Gaume!

● Dominique ZACHARY

C'est le gouverneur Caprasse en personne qui a soulevé un coin du voile, jeudi midi, à Libramont. Répondant à une question d'un journaliste à propos des nouveaux projets de «Luxembourg 2010» dans le futur (Réseaulux), Bernard Caprasse a cité notamment une aide financière importante qui pourrait être allouée par la Province à «un tout nouveau parc naturel qui devrait couvrir la totalité de la Gaume».

Il s'agit plus précisément d'un montant de 10 000 € qui devrait être accordé à l'ASBL Cuestas (Bellefontaine), opérateur technique pour monter le dossier de ce futur parc naturel.


L'idée de créer un parc naturel couvrant toute une région est as-

sez singulière, convenons-en. Les parcs naturels wallons sont au nombre de 9. Ils ont été créés entre 1978 et 2002. Trois concernent notre province: les parcs naturels de la Vallée de l'Attert (ouvert en 1994), Haute-Sûre Forêt d'Anlier (2001), des deux Our-

thes (2001 également).

Le critère requis pour autoriser l'ouverture d'un parc naturel est qu'il couvre une surface minimale de 10 000 hectares.

Il doit être reconnu pour sa grande valeur biologique et géographique. Le parc naturel doit



Le dossier de création de ce parc naturel sur la Gaume est déjà bien avancé et va bénéficier de fonds de «Luxembourg 2010»

«Un plus pour la Gaume»

À l'origine, en février 2010, ce sont Anne Léger (Lamorteau) et Françoise Humblet (Meix) qui ont lancé les premières l'idée de ce parc naturel. Elles ont été vite rejointes dans leur cogitation par Michel Rézette (Virton) et Pierre Lemaire (Étalle).

L'idée a commencé à prendre de la consistance après une réunion avec les communes de la Gaume, mi-novembre à Han (Tintigny). «Nous avons démontré ce soir-là que ce projet de parc naturel n'était pas une structure de plus, cherchant à obtenir des subside, mais un vrai outil efficace de politique transversale et de développement territorial», dit Anne Léger. Un parc naturel pour toute la Gaume peut donner une plus-value incontestable à nos cuestas et collines en matière de conservation de la nature, aménagement du territoire, tourisme, coopération transfrontalière et développement durable.

Tous les bourgmestres de Gaume semblent prêts à soutenir ce parc naturel. Mais il faudra du temps, un an vraisemblablement, pour conclure à la faisabilité du projet. ■